

CHARTE DE PROJET

Identification du projet

Nom du projet : 791-État des connaissances sur la pertinence et la faisabilité d'imposer un permis tarifé et des quotas en vue de contribuer à la réduction de l'accessibilité physique aux produits du tabac et de vapotage

Direction et directeur(-rice) responsable : DDIC – Caroline Drolet

Unité/service et chef(-fe) d'unité/service responsable : PSPA - Olivier Bellefleur

Coût estimé du projet : 140 140\$

Débuter dès que possible :

Coût estimé pour le client : 140 140\$

Date de fin ou durée prévue du projet : Mars 2025

PARTIE 1 – DÉMARRAGE

Client/Demandeur

MSSS (demande du MSSS ou projet financé en tout ou en partie par le MSSS)

Veuillez indiquer la source de financement potentielle : Entente-tabac

Pour les projets soutenus par le MSSS :

Direction générale adjointe

Direction responsable

Gestionnaire responsable

Direction de la lutte contre le tabagisme

Marie-Christine Veilleux

Cette charte présente un regroupement de projets qui seront déclinés par la suite en plusieurs chartes.

Section réservée au MSSS :

- Entente spécifique MSSS-INSPQ
- Mandat complémentaire à l'entente
- Priorités ministérielles/gouvernementale et orientations stratégiques
- Mandat de recherche
- Vigie/Enquête
- Mandat Adhoc
- Avis demandé au CESP

Raison d'être du projet

Alignement stratégique : Mesure 1.2 de la Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025 : Réduire l'accessibilité géographique aux produits du tabac. Recommandations 3 et 4 du rapport du DNSP pour améliorer l'encadrement des produits de vapotage, soit « instaurer un permis de vente pour les produits de vapotage et, par souci de cohérence, instaurer un permis de vente pour les produits du tabac » et, de manière encore plus spécifique dans une optique de protection des jeunes, « diminuer la densité des points de vente à proximité des établissements d'enseignement ».

Utilité de la publication : La production scientifique servira à orienter la prise de décision des autorités provinciale, régionales et municipales en documentant l'efficacité du permis tarifé et de différentes stratégies, dont les quotas, pour

réduire l'accessibilité aux produits du tabac et de vapotage. Les partenaires de la lutte contre le tabagisme pourront s'appuyer sur cette synthèse pour acquérir de l'information sur le permis tarifé et comprendre son impact potentiel.

Contribution à l'amélioration de la santé de la population : La littérature scientifique démontre que l'accessibilité géographique des produits du tabac et de vapotage est un déterminant de l'usage. Au cours des dernières décennies, plusieurs travaux ont démontré que la réduction de la densité des points de vente fait partie d'un ensemble complémentaire de mesures visant à réduire la prévalence d'usage de tabac, notamment chez les jeunes. Plusieurs juridictions dans le monde ont réduit la densité des points de vente sur un territoire donné suite à l'imposition du permis tarifé. La littérature démontre que différentes stratégies d'attribution de permis peuvent être utilisées pour réduire le nombre de points de vente: interdire certains types de points de vente (ex. pharmacies), limiter leur nombre sur un territoire donné, distance minimale des points de vente avec les écoles, etc.

Au Québec, la vente de tabac et de produits de vapotage est déjà interdite dans plusieurs types de points de vente, ce qui ne semble pas être le cas dans bon nombre de juridictions. Par exemple, au Québec, la Loi sur le tabac interdit, depuis le 31 mai 2006, la vente de tabac dans les machines distributrices, les écoles, les établissements de santé et de services sociaux, les endroits où se déroulent des activités sportives, culturelles, artistiques ou de loisirs, dans les bars, les restaurants et les pharmacies, de même que dans des points de vente temporaires ou tout autre lieu qu'un lieu physique (ex. par le biais d'Internet). Cette loi oblige les détaillants de produits du tabac à déclarer la vente de tabac en s'inscrivant au Registraire des entreprises. Le MSSS estime à environ 8000 le nombre de points de vente de tabac et de vapotage, auxquels s'ajoutent environ 500 boutiques spécialisées en produits de vapotage. Les points de vente de tabac autorisés comprennent surtout des dépanneurs, des stations-service, des épiceries et des tabagies, alors que les points de vente de vapotage incluent des dépanneurs, des stations-service et des boutiques spécialisées. Ces points de vente constituent les principales sources d'approvisionnement pour plus de 80% des Québécois de 15 ans et plus ayant fumé la cigarette, et environ 80% de ceux ayant fait usage de la cigarette électronique (données non publiées, EQTPV, 2020). Selon les mêmes données, une minorité d'utilisateurs de cigarette électronique (5%) rapportent s'approvisionner sur Internet (ce que la loi interdit), et près de 10% des fumeurs de cigarettes auprès d'une source sociale (ami, connaissance, famille).

Objectifs du projet

Éclairer la prise de décision des autorités provinciale, régionales et municipales en matière de recours aux permis tarifés et à leurs stratégies d'encadrement pour réduire l'accessibilité aux produits du tabac et de vapotage.

Objectifs spécifiques :

- 1- Documenter l'efficacité des permis tarifés et des stratégies qui peuvent les accompagner pour réduire l'accessibilité aux produits du tabac et de vapotage
- 2- Décrire les différentes stratégies d'encadrement de tels permis (p.ex. : quotas sur un territoire donné; distance minimale des écoles ou d'autres lieux fréquentés par des jeunes, renouvellement annuel obligatoire, distance entre les points de vente; types de points de vente non-autorisés, etc.);
- 3- Faire état des connaissances sur les effets directs des permis tarifés et de leurs stratégies d'encadrement sur la réduction du nombre de points de vente (effet proximal) et sur l'usage de tabac et de vapotage (effet distal), en fonction de différents facteurs sociodémographiques (origine ethnique, sexe/genre, groupe d'âge, milieu rural/urbain, milieu socioéconomique, etc.), de même que les effets indirects et effets négatifs non désirés, le cas échéant (ex. meilleure application de la loi sur le tabac, augmentation des ventes illégales, augmentation de la consommation d'autres SPA, légales ou illégales etc...).

Type de méthodologie ou de devis envisagé

Réalisation d'une revue avec un processus systématisé de recherche de la littérature scientifique avec le soutien du centre de documentation, complétée par une exploration de la littérature grise pour des éléments plus contextuels.

Produit(s) ou service(s)

Catégories présentement en révision

Collection ou service principal

Cochez une seule collection ou un seul service et précisez le type de produit.

- Surveillance et vigie : (Type : à déterminer)
- État des connaissances : Synthèse des connaissances
- Avis et recommandations : (Type à déterminer)
- Recherche et développement : (Type à déterminer)
- Évaluation : (Type à déterminer)
- Transfert de connaissances : (Type à déterminer)
- Collections spéciales : (Type à déterminer)
- Hors collections : (Type à déterminer)
- Services spécialisés de laboratoire et de dépistage : (Type à déterminer)
- Formation : (Type à déterminer)
- Expertise-conseil et soutien au ministère ou aux régions : (Type à déterminer)
- Ne s'applique pas

Si vous avez sélectionné « Autre », veuillez préciser :

Durée ou échéancier approximatif : 17 mois

Produit(s) ou service(s) complémentaire(s), s'il y a lieu : Infographie ou webinaire

Contient des recommandations

- Oui Non Ne sait pas

Si plusieurs produits ou services, veuillez préciser le(s)quel(s):

Diffusion publique prévue (site web de l'INSPQ ou autre)

- Oui Non Ne sait pas

Si plusieurs produits ou services, veuillez préciser le(s)quel(s):

Public(s) cible(s)/lectorat(s) visé(s): MSSS, décideurs, représentants des autorités politiques municipales, professionnels des DRSP

Portée sommaire du projet

Est inclus dans le projet : présentation du modèle logique des permis tarifés, description des différents types de permis tarifés recensés et des stratégies d'encadrement de leur délivrance (p.ex. : quotas sur un territoire donné, distance minimale à respecter des écoles ou lieux fréquentés par les jeunes, coûts et renouvellement annuels, types de points de vente non-autorisés etc.), données sur l'efficacité des permis tarifés quant à la réduction de l'accessibilité aux produits du tabac et vapotage.

Livrable intermédiaire (31 mars 2024) : tableau d'extraction

Transfert de connaissance : webinaire (ou infographie)

Est exclu du projet : Recommandations sur les mesures à mettre en place au Québec

Ressources critiques à la réalisation du projet, s'il y a lieu

*Si pertinent, soulignez les ressources critiques qu'il sera nécessaire d'acquérir pour la réalisation du projet.
Voir le budget détaillé pour l'ensemble des ressources nécessaires.*

Ressources humaines

Ce livrable ne nécessite aucune embauche de personnel

Ressources matérielles et informationnelles

N.A.

Autres

Enjeux scientifiques

INCERTITUDE Anticipez-vous que des limites dans les connaissances scientifiques actuellement disponibles risquent de compromettre la réalisation du mandat ou l'atteinte de ses objectifs?

Oui Non

Si oui, veuillez préciser : La littérature sur le sujet est récente, surtout en ce qui concerne la réduction de l'accessibilité des produits de vapotage et les travaux démontrant l'efficacité sur la réduction de l'usage, la cessation tabagique, etc. sont restreints. Lorsqu'existantes, ces données seront prises en compte, mais il faut, principalement, s'attendre à retrouver des données portant sur l'efficacité des permis à réduire le nombre de points de vente.

COHÉRENCE EXTERNE Anticipez-vous que les conclusions ou les recommandations feront l'objet de débats au sein de la communauté scientifique ou différeront significativement de celles d'autres organisations reconnues de santé publique?

Oui Non Ne s'applique pas

Si oui, veuillez préciser :

Recommandations et approbations

Recommandations et approbations internes

Recommandé par : [Redacted]

Date : 2024-02-07

**Caroline
Drolet**

Signature numérique de
Caroline Drolet
Date : 2024.02.07 14:08:55
-05'00'

Approuvé par : _____

Date : 2024-02-07

Approuvé par : 14 février 2024

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Approuvé par : _____

Date : Cliquez ici pour entrer une date.

Recommandations et approbations externes

Recommandé par : [Redacted]

Date : 2024-02-16

Approuvé par : _____

Date : Cliquez ici pour entrer une date. 2024-02-19

Approuvé par : _____

Date : Cliquez ici pour entrer une date. 24-04-18

Approuvé par : _____

Date : Cliquez ici pour entrer une date.